



Rossinière, le 4 novembre 2025

**MUNICIPALITE
DE
ROSSINIERE**

*

Conseil communal de
et à
1658 Rossinière

Préavis no 05/2025 de la Municipalité au Conseil Communal concernant le budget 2026

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Comme chaque fois en fin d'année, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre pour approbation le projet de budget 2026 de notre commune. Il a été élaboré en parfaite collaboration avec notre boursière Madame Christine Pilet que nous remercions pour son travail accompli avec rigueur et professionnalisme.

La situation financière générale de notre commune est stable, voire s'améliore quelque peu grâce notamment à quelques bonnes surprises du côté des impôts aléatoires.

La nouvelle péréquation intercommunale NPIV va pour la première fois déployer ses effets sur les comptes 2025 et, d'après les prévisions, ne devrait pas apporter de grands changements au final pour notre commune. Par contre, comme annoncé dans le préavis concernant l'arrêté d'imposition 2026, les restrictions budgétaires annoncées cet été par le Conseil d'Etat nous plongent dans l'incertitude la plus totale, car dans tous les cas, elles auront des incidences sur les finances communales.

Une fois de plus, ces mesures d'assainissement prises dans un contexte mondial tendu, poussent la Municipalité à observer une certaine prudence, tout en se donnant les moyens d'assumer les dépenses nécessaires à la bonne marche et aux ambitions de notre commune.

Compte tenu de ce qui précède, le budget 2026 se veut équilibré.

L'exercice présumé 2026 boucle avec un léger excédent de revenu de CHF 10'895.75
Les amortissements obligatoires budgétisés pour 2026 s'élèvent à CHF 214'100.00

Les Conseillères et Conseillers trouveront en page gauche les commentaires nécessaires à la bonne compréhension des chiffres.

Les budgets des associations et régionalisations sont présentés pour information en annexe.

Le présent budget a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 4 novembre 2025.

Au vu de ce qui précède et des diverses explications données dans les commentaires, la Municipalité sollicite, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

- l'adoption du budget communal 2026 tel que présenté.

